

Acte à classer

43

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-04-06T16-51-52.00 (MI236701491)

Identifiant unique de l'acte : 027-200065787-20220404-43-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : pesallpjdobBPPSLA_86202201_seal

Date de décision : 04/04/2022



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Décisions budgétairesActe : [pesallpjdobBPPSLA_86202201...](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[43_2022_vote_budget...](#) Type PJ : 70_DE - Délibération[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 06/04/22 à 16:51

Par [BUNEL Nadège](#)

Transmis

Date 06/04/22 à 16:51

Par [BUNEL Nadège](#)

Accusé de réception

Date 06/04/22 à 17:10

Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	39
Votants par procuration	11
Absents	6
Total des votes	50

7. Finances locales
7.1 Décisions budgétaires

L'an deux mille vingt-deux, le quatre avril à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 29 mars 2022 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Michel LEROUX

TITULAIRES PRESENTS : Mme DE ANDRES, M. BOUCHER, M. BISSON, Mme ROULAND, Mme GILBERT, M. LEROY, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. DUMESNIL, M. BONVOISIN, M. HANGARD, M. CALMESNIL, M. MARIE, M. LEROUX, Mme DUTILLOY, M. CANTELOUP, Mme ROSA, M. TIMON, Mme GAUTIER, Mme DUVAL, M. DARMOIS, Mme QUESNEY, M. BURET, Mme MONLON, M. VALLEE, M. MORDANT, Mme BOQUET, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, Mme BINET, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. SENINCK, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme BOURNISIEU
SUPPLEANTS PRESENTS : M. RABEL, M. BESSARD, Mme VANBESIEU, M. LEBOUCHER, Mme DUHAMEL, Mme QUEVAL, M. LEBEE, M. VETEL, Mme MONTIER

TITULAIRES EXCUSES : M. GIRARD, Mme DA SILVA, M. TIHY, Mme DUONG, M. LAMY, Mme CLUZEL, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, M. VOSNIER, Mme GENAR, M. DUCLOS

SUPPLEANTS EXCUSES : M. FOURNIER, Mme FRESSARD, M. DELONGUEMARE, Mme LEMAITRE, M. GRARD, M. TRAVERSE, M. POULAIN, M. TOUSSAINT, M. DUCLOS, Mme CACAUX, M. THEROULDE, M. CHARPENTIER

TITULAIRES ABSENTS : M. BEIGLE, M. BARRE, Mme HAKI, M. LETELLIER, M. MAUVIEUX, M. BAPTIST

SUPPLEANTS ABSENTS : M. MEAUDE, M. DROUET, Mme FOUTREL, Mme POTTIER

PROCURATIONS : M. GIRARD à M. SIMON, Mme DA SILVA à M. BESSARD, M. TIHY à Mme DUHAMEL, Mme DUONG à M. LEROUX, M. LAMY à M. LEROUX, Mme CLUZEL à M. MARIE, Mme LOUVEL à Mme DUTILLOY, M. BEAUDOUIN à M. BURET, M. VOSNIER à Mme DUTILLOY, Mme GENAR à M. TIMON, M. DUCLOS à Mme GAUTIER

SECRETAIRE DE SEANCE : M. SWERTVAEGER

N° 43-2022 Vote du Budget Primitif 2022 –Budget Pôle Santé Libéral Ambulatoire

La présente délibération a vocation à synthétiser les données de la maquette budgétaire qui répond au cadre légal des instructions comptables et budgétaires.

Le budget primitif de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle est voté par chapitres et pour la première fois avec reprise des résultats et restes à réaliser 2021 puisque le compte de gestion et le compte administratif ont été approuvés lors de la présente séance.

Le budget primitif 2022 s'équilibre à 118 002.60 € pour la section de fonctionnement et à 3 476 278.28 € pour la section d'investissement soit un budget total de 3 594 280.88 € avec reprise de résultat.

Présentation générale du budget :

Section de fonctionnement

Les dépenses sont évaluées à 118 002.60 € se répartissent comme suit :

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20220404-43-BF
Date de télétransmission : 06/04/2022
Date de réception préfecture : 06/04/2022

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (-RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	10 000.00		89 127.60	89 127.60	89 127.60
Total des dépenses de gestion courante		10 000.00		89 127.60	89 127.60	89 127.60
66 022	CHARGES FINANCIERES DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT			18 000.00 6 000.00	18 000.00 6 000.00	18 000.00 6 000.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 000.00		113 127.60	113 127.60	113 127.60
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			4 875.00	4 875.00	4 875.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				4 875.00	4 875.00	4 875.00
TOTAL		10 000.00		118 002.60	118 002.60	118 002.60
+						
D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						118 002.60

Le chapitre 011, les charges à caractères générales comprennent principalement les fluides, l'assurance, les frais honoraires, les études, ainsi que le fonctionnement divers des bâtiments PSLA et la MAISON MEDICALE DE MONTFORT SUR RISLE.

Le chapitre 66, charges financières correspond, au annuités de l'emprunt ainsi que les ICNE.

Le 022 représente le montant des dépenses imprévues en fonctionnement.

Le chapitre 042 opération d'ordre de transfert entre sections, pour un montant de 4 875 €.

Les recettes sont évaluées à 118 002.60 € se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (-RAR+Vote)
70 74 75	VENTES PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000.00		44 410.00 73 331.00	44 410.00 73 331.00	44 410.00 73 331.00
Total des recettes de gestion courante		10 000.00		117 741.00	117 741.00	117 741.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 000.00		117 741.00	117 741.00	117 741.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		10 000.00		117 741.00	117 741.00	117 741.00
+						
R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						261.60
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						118 002.60

Le chapitre 70, ventes produits fabriqués prestations de services, représente les recettes de charges répercutées des loyers.

Le chapitre 75 autres produits de gestions courante, correspond aux loyers des bâtiments PSLA et Maison Médicale de Montfort sur Risle.

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20220404-43-BF
Date de télétransmission : 06/04/2022
Date de réception préfecture : 06/04/2022

Section d'investissement

Les dépenses sont évaluées à 3 476 278.28 € dont 1 978 983.50 € de restes à réaliser se répartissent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (-RAR+Vote)
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	30 000.00		180 000.00	180 000.00	180 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	475 000.00	475 000.00	80 000.00	80 000.00	555 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 202 130.02	1 503 983.50	985 000.00	985 000.00	2 488 983.50
	Total des dépenses d'équipement	2 707 130.02	1 978 983.50	1 245 000.00	1 245 000.00	3 223 983.50
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			50 544.00	50 544.00	50 544.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			52 000.00	52 000.00	52 000.00
	Total des dépenses financières			102 544.00	102 544.00	102 544.00
45x1	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 707 130.02	1 978 983.50	1 347 544.00	1 347 544.00	3 326 527.50
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			47 257.56	47 257.56	47 257.56
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			47 257.56	47 257.56	47 257.56
TOTAL		2 707 130.02	1 978 983.50	1 394 801.56	1 394 801.56	3 373 705.06

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	102 493.22
---	------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	3 476 278.28
--	---------------------

Le chapitre 204 subventions d'équipement versées, correspond au solde de la participation EPF, du PSLA.
Le chapitre 21 immobilisations corporelles, reprend les frais de notaires pour la maison Médicale et de l'équipement pour le bâtiment PSLA.

Le chapitre 23 immobilisations en cours, missions complémentaire md'oe ainsi que le solde du marché travaux PSLA.

Le chapitre 10 dotations fond divers et réserves, correspondant au FCTVA.

Le chapitre 16 emprunt et dettes assimilées correspond à l'emprunt de la collectivité.

Le chapitre 041 opérations patrimoniales pour un montant de 47 257.56 €.

Les recettes sont évaluées à 3 476 278.28 € dont 2 178 860.10 € de reste à réaliser se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (-RAR+Vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 138)	1 441 673.00	1 266 671.10	487 500.00	487 500.00	1 694 171.10
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	972 169.10	972 169.00	602 310.62	602 310.62	1 574 499.62
	Total des recettes d'équipement	2 413 862.10	2 178 860.10	1 089 810.62	1 089 810.62	3 268 670.72
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	347 743.00		155 475.00	155 475.00	155 475.00
	Total des recettes financières	347 743.00		155 475.00	155 475.00	155 475.00
45x2	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 761 605.10	2 178 860.10	1 245 285.62	1 245 285.62	3 424 145.72
040	OPED'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			4 875.00	4 875.00	4 875.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			47 257.56	47 257.56	47 257.56
	Total des recettes d'ordre d'investissement			52 132.56	52 132.56	52 132.56
TOTAL		2 761 605.10	2 178 860.10	1 297 418.18	1 297 418.18	3 476 278.28

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	3 476 278.28
--	---------------------

Le chapitre 13 subventions d'investissement pour un montant de 487 500 €, correspondant aux différents solde des subventions, Régions, Département ...

Le chapitre 16 emprunt et dettes assimilées.

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20220404-43-BF
Date de télétransmission : 06/04/2022
Date de réception préfecture : 06/04/2022

Le chapitre 10 dotations fond divers et réserves, pour la somme de 155 475 € (fctva).
Le chapitre 040 opération d'ordre de transferts entre sections pour 4 875 €
Le chapitre 041 opérations patrimoniales pour la somme de 47 257.55 €.

Aussi, et au regard de ce qui précède,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU l'article L.5211-36 du CGCT prévoyant, sous réserve des dispositions qui leur sont propres, que les dispositions du livre III de la deuxième partie sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale,

VU l'avis de la commission finances en date du 25 mars 2022,

*Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité*

- **ADOpte** le budget primitif 2022 du Budget annexe Pôle Santé Libéral Ambulatoire avec 96 002.60 € en fonctionnement, et 3 476 278.28 € en investissement avec la reprise des résultats et les restes à réaliser 2021, crédits répartis comme suit par chapitre :

Fonctionnement :

Dépenses :

- 011 charges à caractères général : 68 127.60 €
- 66 charges financières 18 000 €
- 022 dépenses imprévues 5 000 €
- 042 opération d'ordres de transferts entre sections : 4 875 €

Recettes :

- 70 ventes produits fabriqués, 44 410 €
- 75 autres produits de gestion courante, 73 331 €
- 002 excédent de fonctionnement reporté, 261 .60 €

Investissement :

Dépenses :

- 204 subvention d'équipement versées, 180 000 €
- 21 immobilisations corporelles, 555 000 €
- 23 immobilisations en cours, 2 488 983.50 €
- 10 dotations fonds diverse et réserves, 50 544 €
- 16 emprunts et dettes assimilées, 52 000
- 041 opérations patrimoniales, 47 527.56 €
- 001 solde exécution négatif reporté, 102 493.22 €

Recettes :

- 13 subventions d'investissement, 1 694 171.10 €
- 16 emprunts et dettes assimilées, 1 574 499.62 €
- 10 dotations fonds divers et réserves, 155 475 €
- 040 opérations d'ordre de transferts entre sections, 4 875 €
- 041 opérations patrimoniales, 47 257.56 €

Pont-Audemer, le 04 avril 2022

le Président

qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure

Michel LEROUX



Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20220404-43-BF
Date de télétransmission : 06/04/2022
Date de réception préfecture : 06/04/2022